



IMPÔTS

90 MILLIARDS DEPUIS 2012 : LES VRAIS CHIFFRES DU MATRAQUAGE FISCAL SELON JÉRÔME CHARTIER (UMP) **PAGE 6 ET L'ÉDITORIAL**

SANTÉ

PARACÉTAMOL : À CONSOMMER AVEC MODÉRATION **PAGE 12**



PS Les frondeurs fourbissent leurs armes **PAGE 4**

RUSSIE
Dernier hommage à l'opposant Boris Nemtsov **PAGE 7**

INDE Les chrétiens pris pour cible **PAGE 9**

RELIGION L'appel de Valls à l'islam de France **PAGES 10 ET 11**

XV DE FRANCE
Saint-André doit-il partir ? **PAGE 13**

INTERVIEW
Borloo: « L'Afrique est le principal relais de croissance de l'Europe » **PAGE 20**

CINÉMA
« Inherent Vice », une plongée dans le psychédélisme des années 1970 **PAGE 32**

Immigration illégale en Europe: l'explosion



Les derniers chiffres publiés par Frontex, l'agence européenne de contrôle des frontières, sont alarmants. En un an, les entrées clandestines en Europe ont bondi de 153 %.

→ FACE À L'AFFLUX DES DOSSIERS, GRÈVE À LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE → EN ITALIE, LES GARDES-CÔTES DEMANDENT À ÊTRE ARMÉS
→ LA RICHE ALLEMAGNE BOUSCULÉE PAR L'AFFLUX DE MIGRANTS **PAGES 2 ET 3**

Cette photographie de migrants secourus par la marine italienne au nord des côtes libyennes, en juin 2014, a été primée lors du concours World Press 2015.

Les chiffres chocs de l'immigration illégale en

La dernière publication de l'agence européenne de contrôle des frontières décrit

JEAN-MARC LECLERC
 jmleclerc@lefigaro.fr

POLICE Entrées clandestines en Europe : +153% ! Du jamais-vu, avec plus de 230 000 illégaux en un an. Et encore ne s'agit-il que des étrangers détectés par les gardes frontières. *Le Figaro* a décortiqué le tout dernier rapport de l'agence Frontex, sorte de police européenne qui supervise les frontières extérieures de l'Union. Ce rapport « Q3 » (Q pour « Quarter » ou troisième trimestre 2014), permet de reconstituer, sur douze mois glissants, les évolutions des flux migratoires, directement impactés par les crises internationales, comme la guerre en Syrie et en Irak (voir nos graphiques).

On y découvre que, de juillet à septembre 2014, avec plus de 110 000 passages, par terre et surtout par mer, recensés en trois mois, il est entré en Europe quasiment trois fois plus de clandestins que du-

rant le pire trimestre du printemps arabe de 2011, qui, sous Sarkozy, avait justifié que la France boucle provisoirement sa frontière avec l'Italie. « *L'île de Lampedusa demeure une porte d'entrée béante, tout comme la Grèce, et l'on se demande bien comment les États réussissent à gérer un tel afflux* », reconnaît un responsable de la Police aux frontières (PAF) à Paris.

Les entrées sont chaque jour plus importantes que les sorties. Sur l'année écoulée, les États de l'Union ont signifié 112 362 refus d'entrée aux migrants (-13%). Ils ont également procédé à 157 324 renvois effectifs de clandestins (-2%). Mathématiquement, le nombre de séjours illégaux grimpe. Il vient même de passer la barre historique des 400 000 détectés en douze mois (+21%). Tandis que les demandes d'asile ont dépassé les 470 000 (+38%), principalement répartis entre l'Allemagne, la Suède et, dans une moindre mesure, la France, qui accueille près de 70 000 demandeurs par an.

Soutenant l'action des États, l'agence Frontex, aujourd'hui dirigée par un Français, Fabrice Leggeri, supervise de multiples opérations engagées pour limiter le flux des arrivants. Le nombre de passeurs appréhendés est passé en douze mois de 7 137 à 9 376 (+31%). Et de nombreux navires ont été dépêchés au plus près des côtes des pays sources pour dissuader les départs, depuis la Libye ou l'Égypte notamment.

Mais le rapport de Frontex pointe les limites de cette politique : « *Les réseaux criminels ont exploité la présence des vaisseaux italiens déployés à proximité des côtes libyennes dans le cadre de l'opération "Mare Nostrum"* » pour sécuriser leur trafic d'êtres humains. Puisque les États ont obligation de secourir en mer ces populations. Les « dissuadeurs » sont devenus des escorteurs !

L'agence aux frontières européenne rapporte que, « *disposant de peu de navires, les passeurs récupèrent souvent les*

bateaux des précédentes traversées laissés à la dérive, après le secours des passagers, pour ramener ces embarcations en Libye et les réemployer. » Autre révélation : des groupes criminels vont jusqu'à demander à ceux des clandestins qui ne peuvent payer la traversée (1 500 euros

« Les Ukrainiens restent la principale nationalité à se voir refouler aux frontières de l'Union européenne »

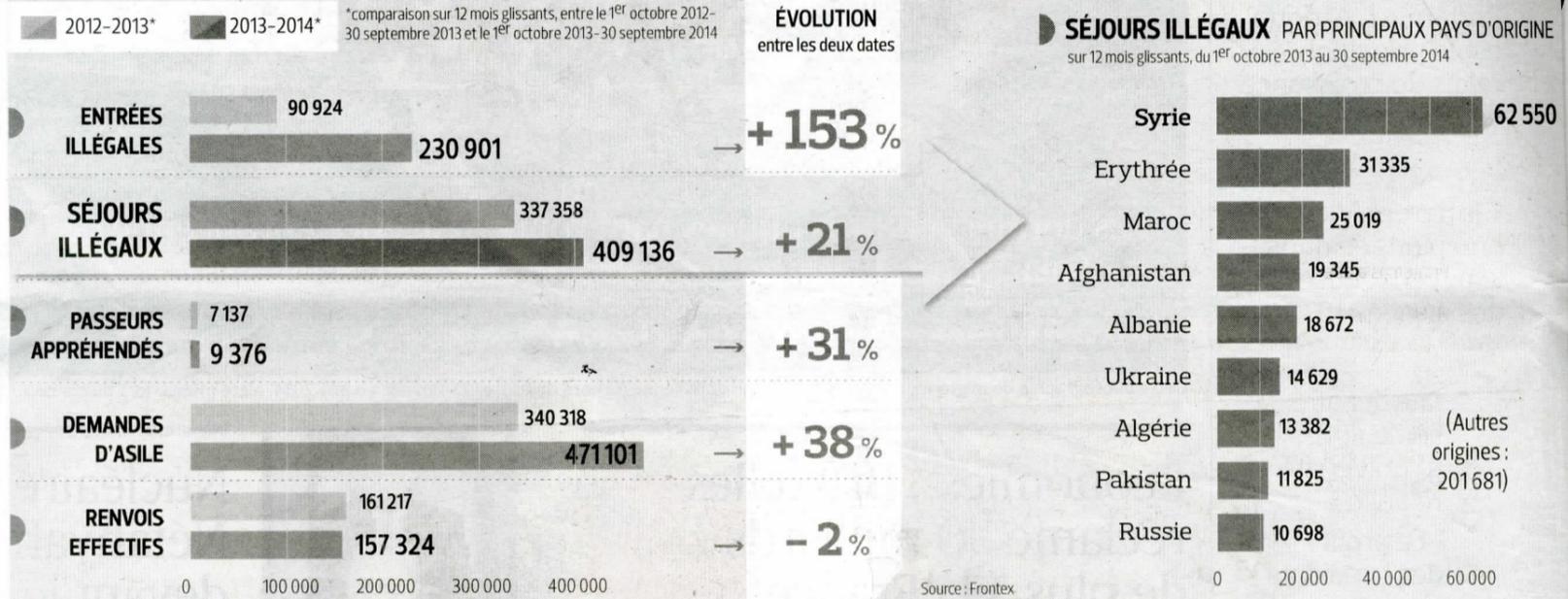
FRONTEX

par personne) « *s'ils préfèrent être utilisés comme main-d'œuvre ou donneurs d'organes* » à l'arrivée.

Concernant le dernier trimestre analysé par Frontex, le constat laisse perplexe. « *Le seul indicateur qui baisse est*

Les chiffres d'un an d'immigration illégale dans l'Union européenne

Infographie LE FIGARO



En Italie, les gardes-côtes demandent à être armés

RICHARD HEUZÉ rheuze@lefigaro.fr
 ROME

UNE IMAGE fait frémir l'Italie : celle des 200 000 immigrés s'entassant dans des camps en Libye et que les terroristes islamistes voudraient contraindre à prendre la mer en masse. « *Nous sommes en première ligne* », s'alarment les journaux de la péninsule. En août dernier, l'agence européenne Frontex pariait pourtant que l'arrêt de l'opération italienne de sauvetage en mer « Mare Nostrum » allait tarir les flux migratoires en Méditerranée, en particulier durant l'hiver. C'est tout l'inverse. Le phénomène s'amplifie. Depuis le début de l'année, 7 882 clandestins ont débarqué sur l'île de Lampedusa et sur les côtes de Sicile. 43% de plus que sur la même période de 2014.

« Secourons-les à bord, fournissons-leur eau, vivres, vêtements chauds, mais ne les laissons pas débarquer »

MATTEO SALVINI, LIGUE DU NORD

Même après le naufrage, le 9 février dernier, de plusieurs embarcations devant les côtes libyennes qui a fait entre 300 et 400 victimes, les départs se sont poursuivis. Des départs parfois forcés par des trafiquants sans scrupule qui n'hésitent pas à tirer sur les immigrés refusant de s'embarquer. Les gardes-côtes italiens, confrontés à cette violence croissante, ont d'ailleurs réclamé le statut de force de police afin de pouvoir être armés. Ils racontent les menaces de passeurs munis de kalachnikov pour récupérer un navire il y a deux semaines au large de la Libye. Même les pêcheurs italiens, croisant dans les eaux territoriales « *ont peur d'être attaqués par des terroristes* » selon le président de la fédération des armateurs.

ne pas reprendre « Mare Nostrum » : « *À l'Europe d'assumer ses responsabilités.* » Mais les concertations à Bruxelles n'ont pas endigué l'afflux des réfugiés. Le centre de secours de Lampedusa est à nouveau engorgé. Plus de 67 000 immigrés sont comptabilisés dans les centres d'accueil italien, dont 13 000 en Sicile. « *Mare Nostrum* » patrouillait sur 43 000 kilomètres carrés, jusqu'à 400 milles au sud de Lampedusa et 150 milles à l'est, jusqu'à Malte et la Libye. L'opération comptait plus de neuf cents hommes, une quinzaine de navires, une dizaine d'appareils. En un an, jusqu'à octobre dernier, gardes-côtes et

marine italienne avaient secouru plus de 170 100 immigrés dans le « détroit de Sicile ». Avec ses sept unités navales, ses trois appareils et ses 65 hommes d'équipage, l'opération européenne « Triton », coordonnée par Frontex et prolongée jusqu'à la fin de l'année, n'en est que la pâle copie. De plus, son rayon d'action est limité à trente milles nautiques des côtes.

« *La Libye doit être considérée par l'Europe comme une priorité comme l'est, à juste titre, l'Ukraine* », lance le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni. Il parle d'une situation qui échappe à tout contrôle, d'un pays en proie au chaos le

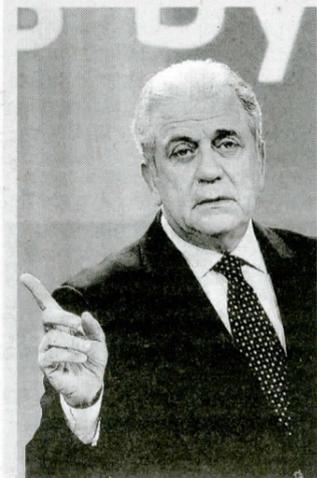
plus complet, du risque qu'il se transforme en « *un vaste califat islamique à quelques milles de nos côtes* ».

Les antieuropéens en tirent des arguments pour appeler à la fermeture des frontières et au refoulement des immigrés. « *Secourons-les à bord, fournissons-leur eau, vivres, vêtements chauds, mais ne les laissons pas débarquer. Renvoyons-les d'où ils viennent* », lance le leader de la Ligue du Nord, Matteo Salvini. L'allié italien de Marine Le Pen croit avoir trouvé la solution pour endiguer les flux : « *Faire des contrôles préalables en Libye, pour sélectionner ceux dont l'Europe pourrait avoir besoin.* » ■

13,7 millions d'euros
 L'allocation allouée à l'Italie par la Commission européenne pour l'aider à gérer les milliers de migrants et demandeurs d'asile débarqués sur son sol.

À QUOI SERT FRONTEX ?

Cette agence européenne pour la surveillance des frontières extérieures de l'Union est basée à Varsovie (Pologne). Forte de 385 agents, elle est dirigée par un ancien sous-directeur de la lutte contre l'immigration à Beauvau, Fabrice Leggeri. Celui-ci coordonne les opérations de contrôle de l'immigration avec les États membres, chacun restant responsable de la partie de frontière qui se trouve sur son propre territoire. Problème : le budget de Frontex (100 millions d'euros par an environ) ne décolle pas, alors que les flux migratoires explosent. Frontex doit veiller à ne pas froisser la souveraineté des États. On est loin d'un grand projet de police aux frontières fédérale. L'agence a contribué à sauver des dizaines de milliers de migrants depuis sa création, en 2005. À Paris, Bernard Cazeneuve milite pour un Frontex +. Mais la France ne peut décider seule.



« La solidarité, jusqu'à présent, était un slogan. Il faut qu'elle soit une réalité. Nous sommes tous dans le même bateau, et notre responsabilité est commune »

DIMITRIS AVRAMOPOULOS
 LE COMMISSAIRE EUROPÉEN GREC AUX MIGRATIONS ET AFFAIRES INTÉRIEURES



Europe

une situation catastrophique.

celui des retours effectifs », écrit l'agence. Certes, les mois concernés sont ceux des migrations estivales, où le climat facilite les passages. Mais toutes les prévisions ont été pulvérisées. Les passages depuis le Maroc ont doublé par rapport au trimestre précédent. Ceux depuis la Hongrie ont triplé.

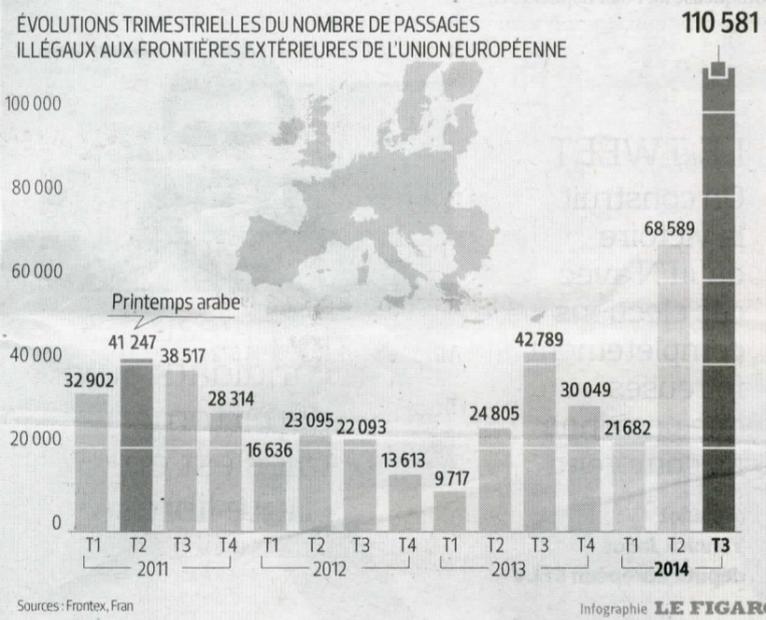
Sur près de 100 000 passages par voie maritime, de juillet à septembre 2014, « les illégaux passés par l'Italie ont représenté les deux tiers du total des clandestins détectés, tandis que 27 % de tous les migrants recensés sur cette frontière étaient syriens », précise l'agence Frontex. Celle-ci évoque un réservoir de 140 000 migrants syriens en Égypte, qui commencent à affluer. Explication : « leur situation est devenue plus difficile, principalement à cause d'une nouvelle obligation de visa et de la révocation du séjour régulier pour les nationaux syriens et aussi pour des raisons économiques. »

Le conflit en Ukraine a également des répercussions. « Les Ukrainiens continuent d'être la principale nationalité à se voir refouler aux frontières de l'Union européenne », précise Frontex, qui évoque 5198 refus d'entrée en trois mois, principalement par la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la Roumanie.

Reste la question de la fraude documentaire, véritable sésame de l'immigration clandestine. La France s'est illustrée comme l'un des pays de l'Union les plus actifs dans la détection des faux papiers en 2014. Mais la nouvelle n'est guère réjouissante. « Nous en détectons davantage parce que les réseaux nous ont placés dans les pays cibles pour la contre-façon de passeports, de visas et de permis de séjour », confie, inquiet, un commissaire de la PAF. ■

➤ Lire aussi l'entretien avec Jean-Louis Borloo PAGE 20

Nombre de passages records au fil des trimestres en 2014



La riche Allemagne bousculée par l'afflux de migrants

NICOLAS BAROTTE nbarotte@lefigaro.fr
CORRESPONDANT À BERLIN

LUNDI soir, à Dresde, un camp de réfugiés a été attaqué par une centaine de militants d'extrême droite criant « les étrangers dehors ». Ils venaient de participer à la manifestation hebdomadaire du mouvement Pegida, qui, tout en ayant perdu de l'ampleur, n'a pas disparu. Quelque 6 000 personnes ont défilé dans la capitale de la Saxe contre l'islam et l'immigration. Si l'Allemagne a objectivement besoin de main-d'œuvre immigrée pour compenser le vieillissement de sa population, le pays y demeure culturellement réticent. Selon « l'eurobaromètre » réalisé cet automne par la Commission européenne, 61 % des Allemands sont opposés à l'immigration de pays hors UE.

Jamais, depuis vingt ans, l'Allemagne n'a connu un tel afflux d'immigration. La première économie d'Europe est une terre attractive pour les migrants du monde entier. Elle est la deuxième destination privilégiée, après les États-Unis, selon un rapport de l'OCDE publié l'année dernière. En 2013, le solde migratoire dans le pays s'élevait à plus de 430 000 personnes. Le nombre total de migrants, la plupart en provenance de pays de l'Union européenne, a bondi de 1,08 million de personnes, à 1,23 million de personnes.

En 2014, les demandes d'asile ont explosé. Près de 200 000 demandeurs sont enregistrés. C'est un record qui pourrait déjà être battu. Pour 2015, Berlin s'attend à compter 250 000 demandeurs d'asile. Au mois de janvier 2015, le bureau des migrations BAMF a déjà enregistré 25 000 demandes d'asile, soit 72 % de plus que l'an passé. En 2014, le nombre de reconduites à la frontière a lui aussi progressé, pour dépasser le seuil des 10 000.

Pour faire face à la pression, le prési-

dent de l'association des villes allemandes, Ulrich Maly, a évalué « entre 30 000 et 40 000 le nombre de logements qui devront être construits ». En attendant, des camps d'urgence ont dû être installés. À Munich, ce sont les locaux du stade qui ont été réquisitionnés. Parmi ces réfugiés, les Syriens et les Érythréens forment la majorité. Depuis l'automne, l'Allemagne doit aussi faire face à une explosion des demandes de Kosovars qui fuient la pauvreté. Plus de 3 000 demandes ont été déposées en janvier. 99 % de ces immigrants sont renvoyés vers leur pays. Pour limiter l'afflux, Berlin a décidé d'envoyer une vingtaine de policiers épauler les forces hongroises à la frontière serbe.

Immigration qualifiée

Accueillir cette immigration est un défi pour l'Allemagne. Cette semaine, le SPD a créé la surprise en proposant l'introduction d'« un système à points » pour favoriser l'immigration qualifiée, à l'instar du Canada. Des quotas par branches seraient fixés chaque année. Les immigrants diplômés ou parlant l'allemand seraient privilégiés. Prudente, Angela Merkel n'a répondu ni oui ni non à la proposition de son allié, qui ne figurait pas dans le contrat de coalition gouvernementale. « Je dois d'abord me faire un avis », a-t-elle ajouté. En Allemagne, il existe déjà un système de « carte bleue », à l'image de la Green Card américaine pour l'immigration de travail. « Il n'y a ni querelle ni rapprochement sur ce sujet » au sein de la coalition, a déclaré mardi la chancelière. Mais son parti, la CDU, réclame une réforme des règles d'immigration. « Il faut renvoyer plus de demandeurs d'asile », a ainsi demandé le président du groupe CDU au Bundestag, Volker Kauder. Pour rassurer une opinion allemande inquiète, il y a urgence à agir. ■

Face à l'explosion des dossiers, grève à la Cour nationale du droit d'asile

PAULE GONZALÉS
pgonzales@lefigaro.fr

« LA PRESSION statistique est sans doute la plus importante que l'on ait connue depuis la convention de Genève, en 1951. Du fait des crises internationales, les demandes d'asile sont véritables et ne sont pas une manière de contourner les règles de l'immigration économique. » Cette analyse d'un juge de l'asile très expérimenté explique, en partie, le mouvement de grève qui a secoué la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) dont les 150 rapporteurs se sont mis en grève huit jours le mois dernier pour obtenir un allègement de leur charge de travail. Une initiative rarissime chez ses fonctionnaires et contractuels qui ont la charge de mettre en état les dossiers parfois compliqués des demandeurs d'asile qui comparaissent en appel devant la Cour.

« Depuis ces dernières années, les dossiers sont devenus plus lourds, très complexes compte tenu des nouveaux pays qui sont désormais sur la liste des pays dangereux et auxquels nous ne nous étions jamais intéressés. De plus, la Cour européenne des droits de l'homme nous oblige à mieux motiver les décisions que nous ne le faisons jusqu'à présent », souligne Louis Bras rapporteur, membre du bureau FO/CE-CNDA.

Loin d'être anodine, la durée du mouvement a fait prendre un retard

important à la CNDA qui suit 37 000 dossiers par an à raison de 200 environ par jour d'audience. 1 000 dossiers se sont donc déjà ajoutés au 7 000 dossiers en souffrance avec des délais de traitement d'un mois et demi par affaire. Le tout, alors que l'État a mis sur le métier une réforme de l'asile – après plusieurs mois de retard, elle ne sera pas votée avant le mois de mai – pour accélérer les procédures : plus que cinq semaines pour les cas concernant les pays dits sûrs et cinq mois et demi pour les dossiers les plus épineux. De quoi, selon l'étude d'impact initiale, permettre de traiter dans un premier temps entre 5 000 et 7 000 supplémentaires par an. Et à terme 10 000.

Alléger la pression

Mais la CNDA a promis in extremis d'alléger la pression sur les rapporteurs qui, de 372 dossiers examinés par an, ne devront plus qu'en suivre 332 d'ici à la fin 2015 et 325 à partir du 1^{er} janvier 2016. Il n'est pas certain que les embauches de nouveaux rapporteurs combleront cette « baisse mécanique de productivité ». « La réforme peut être paralysée », souligne sobrement un juge. À ce stade du dossier, une vingtaine de rapporteurs supplémentaires nets seront embauchés en 2015. Le Conseil d'État serait prêt à en embaucher davantage mais « pour l'instant rien n'est gravé dans le marbre. Nous avons toujours su nous adap-

ter », tente de rassurer Louis Bras.

Il n'empêche. « La demande explose depuis le retrait des Américains d'Irak et d'Afghanistan. Les printemps arabes ont eu des conséquences particulièrement dramatiques en Syrie et en Libye. Depuis que le réservoir libyen a cédé, ce sont un million de personnes qui s'écoulent vers l'Europe », rappelle un juge, qui estime que la politique de l'endiguement sera de plus en plus difficile à tenir : « En deux ans nous n'avons accueilli que 500 Syriens là où les Allemands en ont reçu 10 000 et les Suédois, qui sont six fois moins nombreux que nous, comptent leur admission par plusieurs dizaines de milliers. Notre position ne peut tenir longtemps. » Et ce magistrat de recommander d'activer la directive européenne, « Protection temporaire », prise en 2001 lors de la crise bosniaque et jamais appliquée. Elle permet d'accueillir des demandeurs hors quotas pour une période donnée.

« En 2004-2005, l'augmentation des demandeurs d'asile en provenance d'Irak avait été violente mais courte. Là nous sommes confrontés depuis cinq à six ans à un phénomène qui dure. » Car, à la CNDA, on a déjà les yeux braqués sur d'autres zones de conflits potentiels comme la Mauritanie qui figure comme réservoir de djihadistes et où les tensions sont palpables entre minorités musulmanes et populations africaines. ■

